

PROFESSEUR DE DANSE CONTEMPORAINE

Service : EMMD

Intitulé du Poste : Professeur de Danse contemporaine

Statut : Catégorie B

Responsable Hiérarchique : directrice de l'EMMD (N+1)

Directeur général adjoint en charge des services à la population (N+2)

Fosses, Ville de 10 000 habitants située à trente kilomètres au Nord-Est de Paris et aux portes du Parc Naturel régional Oise pays de France, bénéficie de tous les attraits et charmes d'une ville à la campagne. Arborée de champs et de bois et profitant de tous les services publics de proximité, avec un peu moins de 200 collaborateurs, la collectivité et le Centre Communal d'Action Sociale répondent aux besoins des administrés. Sous l'autorité hiérarchique de la direction de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse et au sein de l'équipe enseignante, vous aurez pour missions :

Missions :

- Enseignement de la danse contemporaine, de l'initiation danse et de l'atelier chorégraphique :
 - Recherches pédagogiques,
 - Préparation de cours,
 - Suivi, évaluation et orientation des élèves,
 - Travail en collaboration avec l'autre enseignant du département danse,
 - Veille artistique et mise à niveau de sa pratique,
 - Conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective.
- Participation aux activités de diffusion de l'EMMD au sein de :
 - L'EMMD,
 - L'espace Germinal,
 - La ville,
 - La communauté de communes,
 - La communauté du département.
- Collaboration à la mise en place d'actions culturelles organisées au sein de l'équipe de l'EMMD ou en transversalité avec d'autres services (Parcours du spectateur ...),
- Collaboration à la mise en oeuvre du projet pédagogique et du projet d'établissement de l'EMMD,
- Gestion du parc de costumes en collaboration avec l'autre enseignant du département danse.

Qualités professionnelles et personnelles :

- Expertise pédagogique et artistique,
- Intérêt pour le développement de l'enfant,
- Capacités relationnelles,
- Ouverture esthétique,
- Goût pour la participation aux projets de l'école
- Sens du travail en équipe.
- Capacité à prendre des initiatives

Compétences :

- Maîtrise de la danse contemporaine,
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale,
- Connaissance du réseau d'enseignement artistique,
- Connaissance des schémas d'orientation pédagogique,
- Capacité à conduire un projet.

Exigences spécifiques :

- Diplôme d'Etat en danse contemporaine requis,
- Horaires décalés soirs et week-ends,
- Vacances imposées (scolaires),
- Maintien d'une activité artistique personnelle.

Poste à pourvoir le : 1er septembre 2026.

Type d'emploi : ATEA Principal de 2ème classe, emploi permanent.

Temps de travail : Temps non complet (15h par semaine).

Planning prévisionnel : à définir dans les créneaux suivants : lundi, mardi ou vendredi entre 17h et 22h, mercredi entre 9h et 22h.